

Actualités



De Harville à Sompheu

Avril 2023,

Numéro 31



Nous contacter :

☎ : 03.29.90.70.44

✉ : mairie@sampigny.fr

Retrouvez-nous sur le site internet
de la commune :

www.sampigny.fr

**Horaires d'ouverture de la
mairie :**

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

**Horaires d'ouverture de
l'agence postale :**

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h00

Samedi de 9h à 11h30

Édito de Delphine PAILLARDIN, 1^{ère} adjointe de Sampigny

Le printemps, c'est dans une commune le moment où est voté le budget et, avec lui, les taux d'imposition. Comme nous nous y étions engagé en 2020, et comme nous l'avions annoncé lors des vœux de Monsieur le Maire, nous avons décidé en séance de conseil municipal le 14 avril au soir qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition de la commune, malgré le contexte économique difficile pour les collectivités.

Bien d'autres communes ont fait le choix d'augmenter les impôts. Nous nous y refusons.

Les choses ne sont pas simples, la hausse des coûts de l'énergie, et l'inflation de manière générale, pèsent sur nos dépenses mais nos capacités à investir ne sont pas altérées grâce à notre faculté à mobiliser nos partenaires financiers (Etat, Conseil Départemental de la MEUSE, Région GRAND EST, fonds européens etc.). Ensuite, nous veillons à toutes les économies possibles pour maintenir nos marges de manœuvre. Nous en appelons d'ailleurs à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Dans le même temps, nous voyons à quel point les enjeux climatiques conditionnent nos actions et nos engagements ; nous devons agir individuellement pour limiter et freiner le dérèglement climatique auquel nous faisons face.

Malgré ce contexte difficile, nous savons préparer l'avenir et vous pourrez voir dans les pages qui suivent que nous maintenons un plan d'investissement particulièrement ambitieux, avec des projets structurants sur notre territoire communal.

Gardons bien à l'esprit que le mois d'avril, c'est aussi le mois le plus poétique, celui qui représente le mieux le printemps : arbres en fleurs, douceur printanière, terrasses qui se repeuplent peu à peu, jardins qui fourmillent.

Le printemps, c'est le moment où la vie collective redevient plus intense. Tous ces moments d'échange, de partage, de rencontre, de joie qui sont essentiels à la vie de notre commune et nous nous réjouissons de les voir arriver.

De belles occasions de nous retrouver nous attendent donc : Après le défi fou de Sampy'run, nous avons rdv avec la brocante de Dynasamp, puis le rassemblement de voitures américaines de la Vaillante, en passant par quelques lotos et autres concours de belotes.

Durant ces occasions, nous avons toujours le plaisir d'échanger de manière constructive et amicale sur l'avenir de SAMPIGNY ! A très bientôt.



❖ Naissance :



❖ Pacs

BAUNE Ambre et ROYER Alex le 17 janvier 2023

❖ Décès :

Madame FRINGANT Françoise décédée le 6 janvier 2023

Madame DELORME Anne-Marie décédée le 9 mars 2023

Madame MILLOT Josette décédée le 11 avril 2023

Madame VAUTRIN Monique décédée le 17 avril 2023

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



Les échos du Conseil Séance du 23 janvier 2023.

1-Aménagement de la forêt, affouages 2023

Le maire présente au conseil les propositions de l'ONF concernant les parcelles 10a,12,14, 32,37, 38 et 39 ainsi que les chablis sur l'ensemble de la forêt.

Le conseil accepte par 12 voix pour,1 contre (M. Ghislain CURÉ)

2-Parrainage APPEL

Le maire explique que le jeune Sékou Omar MINTE qui était le filleul de la mairie au Burkina Faso, n'est plus scolarisé.

L'association APPEL nous propose de parrainer un autre enfant Abdoul Razack RAMDE. Le montant du parrainage s'élève à 200€

Le conseil accepte à l'unanimité.

3-Convention avec le club de Rugby

Le maire explique que la convention avec le club de Rugby centre Meuse force 4 arrive à échéance le 31 mars 2023.

Il souhaite prolonger cette convention en y intégrant financièrement les communautés de communes concernées afin que Sampigny ne soit pas seule à supporter les frais d'entretien, d'électricité et de fourniture en eau.

Le conseil accepte à l'unanimité.

4-Agent de maintenance à temps partiel

Le maire explique que, pour les petits travaux de maintenance électrique, il est de plus en plus difficile de trouver un artisan.

Il a donc demandé au centre de gestion de la fonction publique de faire de la publicité pour trouver un agent à temps partiel (1 jour par semaine) pour assurer ces travaux.

3 personnes ont candidaté, seul M. Henri WILLEMET possédait les habilitations électriques nécessaires.

Le maire propose donc au conseil d'embaucher pour un contrat d'un an renouvelable Monsieur Henri WILLEMET pour 7 heures par semaine. Sa fiche de poste précisera que, en plus des travaux d'entretien électrique, il participera aux travaux communaux d'entretien général.

Le conseil accepte à l'unanimité.

5-Travaux d'enlèvement d'un poteau et d'effacement de réseau au niveau du nouveau parking rue Abbé Laurent.

Le maire expose au conseil le projet de travaux consistant à retirer le poteau sis au milieu du parking rue Abbé Laurent et à enfouir le réseau ENEDIS, France télécom et éclairage public.

Le conseil autorise le maire à consulter 3 bureaux de maîtrise d'œuvre et à demander les subventions possibles auprès des organismes concernés.

Le conseil accepte à l'unanimité

6-Règlement amiable pour arbres coupés

Un affouagiste a abattu par erreur deux chênes qui n'étaient pas destinés aux affouages.

Les services de l'ONF ont estimé ces chênes à 699,40 euros.

Le maire propose au conseil de ne pas verbaliser cet affouagiste s'il donne son accord pour indemniser la commune de la somme de 699,40 euros.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

7-Réhabilitation thermique

Le maire propose de rechercher un maître d'œuvre et les financements pour réhabiliter les isolations thermiques de la mairie et des logements communaux.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

Séance du 18 février 2023

1- Subvention au titre des amendes de police

Le maire informe que l'aménagement du parking rue Abbé Laurent peut être financé en partie au titre des amendes de police et peut être par l'agence de bassin Rhin Meuse au titre des revêtements perméables.

Il propose donc de monter les dossiers nécessaires.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

2- Subvention achat de la gare

Le maire informe que l'achat de la gare peut être subventionné à hauteur de 30 à 60% par la DETR. Il propose donc au conseil de préparer le dossier DETR.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

3- Demande subvention pour l'aménagement du garage pompiers

Le maire informe que l'aménagement de l'ancien garage des pompiers peut être subventionné par l'état (DETR) et par le conseil départemental pour être transformé en magasin. Il propose au conseil municipal de préparer les dossiers correspondants.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

4- Demande subvention amende de police parking camping-cars

Le maire informe le conseil que le parking camping-car peut être subventionné au titre des amendes de police. Il propose donc de monter le dossier nécessaire.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

5- Subventions leader

Le maire explique que le montant des travaux de la phase 1 du dossier « valorisation du patrimoine » est maintenant connu.

Il propose donc de finaliser le dernier dossier (fond européens LEADER) qui viendra en complément des subventions déjà accordée (DETR et Conseil départemental).

Le total de ces subventions serait de 80%.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

6- Affouage 2023

Les services de l'ONF proposent de donner les affouages dans les coupes 6,8,11,28 et 40.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

7- Plan de chasse

Le maire explique que la prolifération des cerfs, chevreuils et sangliers entraîne la dégradation de l'équilibre faune flore et des intérêts forestiers. L'ONF nous demande d'approuver le plan de chasse qu'ils ont réalisé et qui demande une plus grosse attribution de bagues pour les chasseurs.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

FINANCES

COMPTES DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022

-Le trésorier rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées par la mairie. (Compte de gestion)

-A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, la mairie établit les comptes administratifs : celui du budget principal et ceux des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur (le maire), pour approbation, au conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif de la mairie doit être strictement équivalent au compte de gestion du trésorier de Commercy.

Monsieur le Maire sort de la salle durant le vote du compte administratif.

Le 1^{er} adjoint fait voter celui-ci et arrête ainsi les comptes ;

Budget général

Investissement

Dépenses

Prévu : **1 338 365.62€**

Réalisé : **405 385.91€**

Reste à réaliser : **655 500.00€**

Recettes

Prévu : **1 705 751.99€**

Réalisé : **683 597.55€**

Reste à réaliser : **658 938.00€**

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : **983 756.49€**

Réalisé : **650 430.55€**

Reste à réaliser : **0,00**

Recettes

Prévu : **983 756.49€**

Réalisé : **974 139.39€**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

278 211.64€

Fonctionnement :

323 708.84€

Résultat global :

601 920.48€

Budget eau

Investissement

Dépenses

Prévu : **26 672.00€**

Réalisé : **672.00€**

Recettes

Prévu : **195 657.35€**

Réalisé : **78 975.39€**

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : **216 611.56€**

Réalisé : **58 429.34€**

Recettes

Prévu : **216 611.56€**

Réalisé : **189 108.93€**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

78 303.39€

Fonctionnement :

130 679.59€

Résultat global :

208 982.98€

Budget assainissement

Investissement

Dépenses

Prévu **76 000.00€**

Réalisé : **56 660.00€**

Recettes

Prévu : **103 051.89€**

Réalisé : **92364.38€**

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : **172 131.96€**

Réalisé : **155 508.50€**

Recettes

Prévu : **172 131.96€**

Réalisé : **157 743.82€**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

35 704.38€

Fonctionnement

2 235.32€

Résultat global :

37 939.70€

Budgets primitifs 2023

Budget Général

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	1 034 813.93	1 034 813.93
INVESTISSEMENT	1 446 843.68	1 446 843.68
<u>TOTAL</u>	<u>2 481 657.61</u>	<u>2 481 657.61</u>

Le budget principal a été voté à l'équilibre.

Budget assainissement

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	74 235.32	74 235.32
INVESTISSEMENT	78 741.70	78 741.70
<u>TOTAL</u>	<u>152 977.02</u>	<u>152 977.02</u>

Le budget assainissement a été voté à l'équilibre.

Budget eau

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	220 679.59	220 679.59
INVESTISSEMENT	225 616.98	225 616.98
<u>TOTAL</u>	<u>446 296.57</u>	<u>446 296.57</u>

Le budget service des eaux a été voté à l'équilibre.

Cette année encore, le Conseil municipal, comme promis, a décidé de MAINTENIR STABLE :

- Les impôts,
- Les prestations proposées par la municipalité,
- Les affouages,
- L'eau,
- La location de la salle polyvalente...

En revanche, pour tenir compte des hausses de prix du carburant, le stère de bois façonné et livré par les agents communaux en 2024 passe à 42€.



AMELIORATION DE L'HABITAT :

Des subventions exceptionnelles pour financer vos travaux

Depuis le 11 décembre 2017, la Communauté de Communes du Sammiellois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façades.

Sous conditions, l'OPAH aide les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Les aides de base varient de 35% à 50% du montant des travaux HT, avec des plafonds de dépenses, auxquelles s'ajoutent des primes (Etat, Département, Communauté de Communes et Région), qui toutes cumulées peuvent couvrir jusqu'à 80% des projets.

Elle aide aussi les propriétaires bailleurs désireux de rénover un logement mis en location dans certaines communes. Dans ce cas, il n'y a pas de plafond de ressources, mais d'autres conditions à étudier.

Pour vérifier votre éligibilité et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter le CMAL (Centre meusien d'amélioration du logement) qui tient des permanences régulièrement. Le CMAL est chargé de vous aider, gratuitement et sans engagement, à tous les stades de vos démarches : informations, conseils, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc. **03.29.79.23.10**

La mairie et la Codecom subventionnent vos façades.

Vous pouvez recevoir jusqu'à 37,5% de subvention, soit 25% de la Codecom et 12,5% de la mairie pour ravalement vos façades visibles de la rue. Le dépôt d'une Déclaration préalable de travaux est nécessaire avant tout commencement.

Vous pouvez venir prendre plus de renseignements en mairie.



Pour aider les habitants de la commune, la page de toutes les aides aux logements 2023 (Achat, Location et Rénovation) a été mise à jour : <https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>



Rappel de la réglementation préfectorale

- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants ;

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires.

Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme !!!



- Par ailleurs nous sommes obligés de rappeler une fois encore que les branches d'arbres et les lierres qui dépassent les clôtures doivent être taillés par leur propriétaire.
- Enfin le déneigement des trottoirs doit être fait par les riverains qu'ils soient propriétaires ou locataires.



Vous n'êtes pas sans savoir que la commune, conformément à la réglementation, n'utilise plus de désherbant. Merci donc, de bien vouloir entretenir vos devant de maison comme prévu par la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014.

- Arrêté préfectoral N°2004-1411 en date du 22/06/2004

Tout feu est interdit du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année dans le département de la Meuse à une distance inférieure à 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations



Petit rappel...



Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, nous vous demandons d'être vigilant auprès de vos amis à quatre pattes.

Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!

Il n'y a pas de petits papiers
Il n'y a pas de petits mégots
Il n'y a pas de petites crottes
IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS !

RAPPEL

Des canisacs sont distribués
Gratuitement à la Mairie

Assurance santé communale

Afin d'offrir des tarifs préférentiels pour les contrats santé aux habitants du village, la mairie a signé une convention avec l'assurance AXA France.

Vous bénéficiez d'un tarif négocié, d'une offre commerciale Assurance santé sans questionnaire médical, ni limite d'âge. L'offre est un socle à 3 niveaux de garanties (100%, 125% ou 150%).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter ;

Agence ROLAND C&S
36 rue Basses des Fosses
55300 St Mihiel
Tél ; 03.29.90.21.80



Recensement à la journée militaire.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

 www.defense.gouv.fr/jdc  **DEFENSE .GOUV.**

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le CSNJ de Nancy vous informe des démarches, des délais dans les documents ci-dessous.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement complémentaire.

Informations directes par mail

Pour toutes informations (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, Covid, informations sur les crues etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.



Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante ; mairie@sampigny.fr, ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée

Notre page Facebook est réactivée : Mairie de Sampigny.

Notre site ; www.sampigny.fr

N'hésitez pas à nous suivre.



Attention, il arrive que les messages de la mairie arrivent dans vos SPAMS !!!

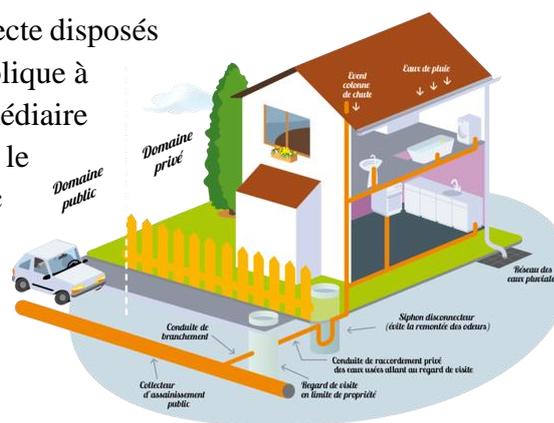
Informatique



Les cours informatiques ont lieu le mercredi matin de 10 h à 12 h en Mairie. Ces cours sont assurés par M. et Mme PAQUOT retraités de l'enseignement bien connus à Sampigny.

ASSAINISSEMENT, RAPPEL IMPORTANT

Le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte. A Sampigny les réseaux de collecte sont en service depuis 2014 pour la plus grande partie du village et depuis 2016 pour le reste à part une partie du Chemin des Kœurs et la partie sud du Chemin de Laveau.



Il est bon de savoir qu'il y a **la redevance d'assainissement collectif et la redevance d'assainissement individuel**. En ce qui concerne le premier cas, c'est une redevance qui est à destination des immeubles raccordés à un réseau d'assainissement collectif. En effet, **c'est une participation aux charges des stations de traitement de toutes eaux usées**. D'ailleurs, elle figure sur votre facture d'eau dans la rubrique « collecte et traitement des eaux usées ». Dans le deuxième cas (SPANC) la redevance d'assainissement individuel est due à la Communauté de Communes du sammiellois

La loi 3DS publiée au Journal officiel (loi n° 2022-217 du 21 février 2022) modifie le Code de la santé publique qui prévoit que les manquements aux obligations définies ci-dessus pourront faire l'objet d'une pénalité annuelle pouvant atteindre 400% de la redevance d'assainissement.

Il y a environ 60% des immeubles du village qui sont raccordés. Les contrôles effectués par le Conseil départemental (SATE) et par la DDT (police de l'eau) montrent que ce pourcentage est en constante augmentation. Il est toutefois nécessaire que cette augmentation continue. Enfin les nouveaux propriétaires d'immeubles achetés avec un assainissement non conforme ont un an maximum après la date d'achat pour se mettre en règle.

Aucun branchement ne doit être effectué sans l'accord de la mairie, les imprimés y sont à votre disposition. Enfin, la mairie est à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Permanences des administrations partenaires de la Mairie

ASSISTANTE SOCIALE	CONCILIEUR DE JUSTICE
<p>Madame Josiane ANTON</p> <p>03.29.89.12.82 sur rendez-vous</p> <p>LES DATES DE PERMANENCES POUR 2023</p> <ul style="list-style-type: none">➤ 21/04/2023➤ 26/05/2023➤ 16/06/2023➤ 28/07/2023➤ 18/08/2023➤ 15/09/2023➤ 20/10/2023➤ 17/11/2023➤ 08/12/2023 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>UDAP (Architecture des bâtiments de France)</p></div> <p>Permanences de l'UDAP de la Meuse en sous-préfecture de Commercy</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mercredi 26 avril 2023, de 14h à 17h➤ Mercredi 24 mai 2023, de 14h à 17h➤ Mercredi 28 juin 2023, de 14h à 17h	<p>Monsieur Arnaud CHALLA BELVAL Conciliateur de justice des cantons de Belleville-sur -Meuse et de DIEUE-sur Meuse Tribunal judiciaire de VERDUN – place Saint PAUL 55100 VERDUN 03.29.86.14.05</p> <p>Mail : arnaud.challan-belval@conciliateurdejustice.fr</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p><u>MISSION LOCALE</u></p></div> <p>1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 17h00 Sur RDV Téléphone ; 03.29.91.07.07</p> 



Centre de loisirs juillet 2023



Comme les années précédentes, le CCAS reconduit le centre de loisirs du 10 juillet au 28 juillet (3 semaines) pour les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans.

Toutes les informations vous seront transmises par mail courant mai.



R P E (Relais petite enfance)

Ancien RAM

Atelier du relais petite enfance

Mercredi 10 mai de 9 h à 12 h salle Mariette VAUTRIN

Vendredi 2 juin de 9 h à 12 h salle Mariette VAUTRIN

Mercredi 21 juin de 9 h à 12 h salle Mariette VAUTRIN

Activités d'éveil Mars/Avril 2023

9h30-11h30 sauf précision

BABY GYM

Mardi 18 avril
à Saint Mihiel au DOJO

ATELIER NATURE

Jeudi 20 avril à l'observatoire
des oiseaux au lac de la Madine
SUR INSCRIPTION

RIZ coloré

Mardi 25 avril
à Lacroix/Meuse

AIRE DE JEUX

Jeudi 27 avril à Sampigny



Proposées aux Assistants

Maternels,

aux Gardes à Domicile,

aux enfants accueillis,

et à leurs parents employeurs



**Relais Petite Enfance
du Sammiellois
SAINT MIHIEL**

Tél: 06.83.83.58.97

Mail: ram.sammiellois@gmail.com



La Communauté de Communes du Sammiellois vous offre l'accès à "France Services" dans ses locaux



Entrée rue du Palais de Justice
55300 Saint-Mihiel
Face à la bibliothèque bénédictine
2ème étage - à gauche en sortant de l'ascenseur

Quel est le rôle de France Services ?

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux organismes de services publics partenaires : assurance retraite, maladie, CAF, finances publiques, MSA, Pôle emploi, La Poste.

Vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain.

Ce nouvel espace permet aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives et de bénéficier d'un accompagnement de 1er niveau, adapté à leurs besoins grâce à deux agents formés.

Horaires :

Lundi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Mardi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 13h30 – 17h30

Vendredi : 13h30 – 17h30

Ou sur rendez-vous

Téléphone : 03 29 89 19 02



Leurs missions :

Accueil, information, orientation.

Accompagnement, en votre qualité d'utilisateur, dans l'exécution de vos démarches administratives et dans votre appréhension des outils numériques. Poste informatique en accès libre et gratuit permettant d'effectuer vos démarches en ligne.

CALENDRIER DES PERMANENCES

Mai – Juin 2023

FINANCES PUBLIQUES		
Sur rendez-vous impots.cccvv.fr	Mercredi 14 juin 2023	13h30-16h30
MISSION LOCALE		
Sur rendez-vous 03 29 91 07 07	Jeudi 11 mai 2023	14h00-17h00
	Jeudi 25 mai 2023	14h00-17h00
	Jeudi 08 juin 2023	14h00-17h00
	Jeudi 22 juin 2023	14h00-17h00
CONCILIATEUR DE JUSTICE		
Sur rendez-vous 06 73 87 10 09	Lundi 15 mai 2023	9h00-11h30
	Lundi 19 juin 2023	9h00-11h30
ADMIR		
Sans rendez-vous	Tous les mercredis	13h30-17h30
ALYS		
Sans rendez-vous	Tous les lundis	13h30-17h30



Rugby Centre Meuse Force 4

Après une saison 2021-2022 terminée sur le titre de champion Ligue Grand EST de troisième série et un tour de championnat de France, le Rugby Centre Meuse a repris cette saison 2022-2023 sur la même lancée en terminant premier de sa poule et qualifié d'ores et déjà avant le dernier match pour le Challenge de France de Régionale 3 ce dès le début mai.

2022 a vu la création de la section « Baby Rugby » à l'école de Rugby de Sampigny donnant accès à nos jeunes sportifs dès l'âge de 4ans, malheureusement notre école de rugby de Sampigny va très certainement (pour diverses raisons) retourner à Commercy pour la saison prochaine.

En résumé l'école de rugby de centre Meuse se sont deux sites, Pierrefitte sur Aire les mercredis de 14h00 à 16h30 et Sampigny les samedis matin de 10h00 à 12h00.

L'équipe féminine en rugby à toucher qui a terminé 5-ème du championnat de France en 2021 continue son activité sur le site de Pierrefitte sur Aire les mercredis soir dès 19h30.

Les séniors, eux s'entraînent les mardis soir (Saint-Mihiel) et les vendredis soir de 19h30 à 21h30.

Cette année sera clôturée comme toutes les autres par le Challenge Bernard Tridon de rugby sans contacts ce 17 juin avec en clôture repas et soirée dansante.

Le club ambitionne pour la prochaine saison le titre séniors dans sa catégorie, développer ses écoles de rugby et consolider ses féminines.



ERNST Frédéric
Président de RUGBY CENTRE MEUSE
37 grande rue
55260 LIGNIERES Sur AIRE
06 83 53 32 12

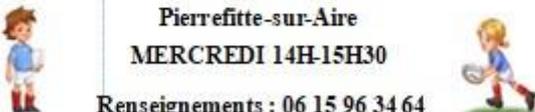
RUGBY CENTRE MEUSE FORCE 4

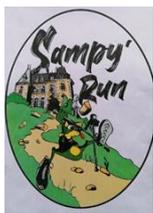
Viens faire l'essai !

ECOLE DE RUGBY
DE 5 à 15 ANS

Pierrefitte-sur-Aire
MERCREDI 14H-15H30

Renseignements : 06 15 96 34 64





Sampy'run

2023 a bien commencé pour SAMPY'RUN avec la création d'une nouvelle discipline, la Rando Renfo qui a lieu le lundi soir à 17h30 et qui vient compléter une offre déjà riche avec la course à pied, le trail et la randonnée pédestre.

Au cours du mois de mars, parce que Sampy'Run aime les défis, la solidarité et le partage, c'est avec brio que nos adhérents ont relevé le défi sportif et connecté du CRCDC Grand Est dans le cadre de l'opération « Mars Bleu » (mois pour le dépistage du cancer colorectal).



La 1^{ère} édition du DÉFI FOU a eu lieu le 1^{er} avril et a connu un énorme succès malgré une météo exécrable avec au départ 50 traileurs et marcheurs.

Dimanche 16 avril SAMPY'RUN a participé au trail du NOITEL à OEY 55, 24 traileurs et marcheurs, ont porté haut les couleurs de l'Association.



Juin 2023 : une sortie marche et trail en Alsace est en préparation.



Rando Renfo : Cynthia
Président : Manu



Responsable trailer : Renaud



Marche/rando : Fabrice

Pour tout renseignement contacter Manu au 06 07 89 70 68
« Rejoignez-nous sur les chemins, suivez-nous sur Facebook »

Gym

Gymnastique Volontaire de Sampigny

Environ 50 dames et quelques hommes se réunissent chaque jeudi matin pour les Cours de gym volontaire de 9h15 à 10h15 suivis pour ceux qui le désirent de 30 minutes de Pilates. Les cours sont donnés par Philippe professeur agréé par la fédération départementale de gymnastique volontaire et ouverts à tous.

Lieu : Salle polyvalente Mariette VAUTRIN à Sampigny.

Pour toute information complémentaire s'adresser à la

Trésorière **Bernadette BASSOT** :06.31.97.07.42

Les 2 premières séances sont offertes

Séances hebdomadaires du 8 septembre au 30 juin sauf jours fériés et vacances scolaires.



ART'AG



L'association vous propose des ateliers de renforcement musculaire les mardis soir 19H-20H et les vendredis matin 10H-11H avec un coach diplômé.

En espérant vous y retrouver nombreux !

Un spectacle avec un groupe de jazz est prévu le 13 mai salle Mariette VAUTRIN

Présidente : Mme Tiphaine DOS SANTOS

Trésorière : Mme Cécile REITER

Secrétaire : Mme Caroline TÉTARD

31 rue Raymond Poincaré

55300 SAMPIGNY

Pour tout renseignement complémentaire :

07.71.68.14.64

ART'AG PRESENTE
EN CONCERT
FUITE DE JAZZ
LE 13 MAI 2023
SALLE MARIETTE VAUTRIN (SAMPIGNY)
OUVERTURE DES PORTES 19H30 - CONCERT 21H
ENTRÉE 12€ SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT:
07.71.68.14.64
HELLOASSO.COM
Gratuit moins de 12 ans

Association les Têtes brûlées



Objet de l'association

La pratique et le développement de la randonnée VTT dans des sentiers traversant les champs de bataille de la Grande Guerre dans un secteur allant du Saillant de Saint-Mihiel à La tranchée de la Calonne, tant pour la pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement et de ce patrimoine historique, le tourisme et les loisirs.



L'association participe au balisage et à l'entretien des circuits et des sentiers et participe le cas échéant à l'organisation de randonnées.

Contact

Association Les têtes brûlées
Saint-Mihiel
06 72 47 92 76

Nouvelle Génération



Pour sa première sortie de l'année ; c'est au cabaret meusien l'Angemont à Ancemont que l'association Nouvelle Génération a choisi d'emmener ses adhérents, ce jeudi 26 janvier. Confortablement installées, 33 personnes ont ainsi pu profiter du spectacle de music-hall où chansons, plumes, paillettes et convivialité étaient de mise.

Pour le Concours de belote du 26 mars organisé par Nouvelle Génération se rassemblent 64 participants autour des tables de jeux.

Au terme des tournois, Céline Magnet a terminé en tête avec 6084 points suivie de Sylvie Gauthier 5818 points puis Dominique Henrion 5794 points.

Le prochain concours se déroulera le 17 septembre à Sampigny.



Atelier Patchwork : créé le 3 Octobre 2021 ; les vendredis après-midi, Blandine continue à dispenser son savoir-faire à de nouvelles adhérentes pour transmettre sa passion et créer de jolis ouvrages. Elle nous a proposé la visite du forum international du patchwork à Sainte-Marie aux-Mines en septembre.



Jeux du jeudi après-midi Depuis septembre 2022, l'association a grandi. Elle compte actuellement 51 adhérents dont une trentaine aux jeux du jeudi après-midi et une quinzaine à l'atelier Patchwork, d'autres se réservant aux sorties.



NOUVELLE GÉNÉRATION
06 60 88 75 74

APPEL



FASO 2024, la date est fixée au 7 juillet..... !



Pensez à offrir des bijoux ou des objets originaux du magasin d'artisanat africain. Il est ouvert les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30 et les samedis de 13h30 à 17h00.

Sur demande au 06.74.15.54.00.

Et pourquoi pas avoir un geste pour une petite fille ou un petit garçon qui voudrait aller à l'école et qui le pourrait grâce à vous ?

Notre centre scolaire de Dédougou doit accueillir encore plus d'enfants en raison des nombreuses personnes qui fuient les djihadistes...

Vous pouvez peut-être offrir un jeu coopératif MABUMI ! Il en reste quelques exemplaires disponibles sur 100 qui ont été produits. En attendant une nouvelle édition... Et un nouveau jeu !

**APPEL, 2 rue petite de l'Orme
55300 SAMPIGNY
Tel ; 03.29.90.72.08
appel@ecole-appel.fr**



MANDELA DAY

La **journée internationale NELSON MANDELA** fut proclamée par l'UNESCO le 10 novembre 2009 et célébrée le 18 juillet de chaque année afin de commémorer la contribution de Nelson Mandela, militant de la cause anti-apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud, à « la promotion d'une culture de paix »

Durant cette journée, chaque citoyen du monde est appelé à consacrer symboliquement soixante-sept minutes de son temps à une œuvre au service de la collectivité, en mémoire des soixante-sept années que Mandela a vouées à sa lutte pour la justice sociale l'égalité, réconciliation et diversité culturelle.

Le 18 juillet correspond à la date d'anniversaire de Nelson Mandela et le 18 juillet 2010, la première célébration, correspond à ses 92 ans

A Sampigny, cette célébration aura lieu le mardi 18 juillet. Toutes les personnes qui auront envie de participer à cette manifestation et ainsi donner un peu de leur temps à la collectivité seront invitées à nous rejoindre derrière la salle Mariette Vautrin pour participer à la réalisation d'une fresque géante sur le fond de la scène extérieure. Madame Mireille Chiara préparera la trame de ce dessin et les participants seront invités à peindre cette œuvre qui restera ainsi la représentation de l'hommage que notre commune pouvait cette année rendre à Monsieur Nelson Mandela.



KARATÉ



Actuellement 120 licenciés, Le karaté club Lacroix-Sampigny vous propose du karaté traditionnel, sportif, contact et krav maga
Le club possède 24 ceintures noires.

18 1er dan

2 2ème dan

1 3ème dan et 3 4ème dan

Bilan extrêmement positif pour cette saison :

52 médailles dont 28 or au championnat départemental

31 médailles en lorraine dont 11 or

Et 9 médailles au grand est dont 2 or

Ce qui classe le club, premier du département et dans le top 5 lorrains

De plus, nous avons pour la première fois 13 qualifiés pour le championnat de France ce qui est un record pour le club et le département.



Les cours ont lieu sur Sampigny le :

Lundi 19h00 : cours combat et kata

Mardi 19h00 : cours kata

Mercredi 18h00 : cours krav maga enfants

19h15 : cours krav maga

Jeudi 18h00 : cours karaté enfants

18h45 : cours karaté combat, kata et traditionnel

20h00 : cours karaté contact

COURS EN PREVISION DES L'OUVERTURE DU DOJO

Samedi 14h00 : cours kata

Dimanche 10h00 : cours compétition

Renseignements : 06 24 27 11 46



DynaSamp



L'année 2022 s'est terminée avec notre traditionnel marché de Noël qui fut une belle réussite. 2023 affiche également un programme riche et prometteur.



Lundi 10 avril a eu lieu la chasse aux œufs de Pâques qui a connu un beau succès avec 21 enfants du village inscrits.

Après avoir confectionné un panier au cours d'un atelier bricolage, il se sont élancés en quête des œufs colorés dissimulés dans le parc de la Vaillante.

A l'issue les enfants se sont vus offrir par l'association un goûter et un gros œuf en chocolat.

Ulysse ayant trouvé l'œuf doré a reçu une récompense supplémentaire également en chocolat.

Le 18 mai prochain, jeudi de l'Ascension, aura lieu notre brocante qui se déroulera comme chaque année rue Abbé Laurent, rue de la Fontaine Ste Lucie et rue de la Lochère.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre page Facebook ou sur simple demande au 07 77 98 59 26.



Le 14 juillet se déroulera aux abords de la salle Mariette Vautrin et de sa nouvelle scène extérieure.

De nombreuses autres manifestations sont prévues, leurs dates seront communiquées ultérieurement.

NOTA : L'Assemblée générale de DYNASAMP se tiendra le vendredi 28 avril à 18h30 salle Mariette Vautrin.

Bien amicalement.

Toute l'équipe DYNASAMP

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page FACEBOOK : DYNASAMP.



Fin 2022

Décembre 2022 le loto de la St Nicolas a été une réussite. 800 personnes ont participé aux huit parties proposées avec à la clef le gros lot de 1000€.



2023



Après 2 ans d'absence dus au COVID l'association a renoué avec le traditionnel repas dansant de la St Valentin. 250 personnes se sont retrouvées autour d'un succulent repas préparé par les bénévoles et la boucherie traiteur DEPRES.

L'orchestre Vendredi 13 a ravi les amateurs de danse tandis que le spectacle des 12 danseuses venues de Bar Le Duc et les lumières de J.M Animation ont conquis les convives.



Beau succès pour cette soirée.

Cette année l'association a décidé d'arrêter « la Grenouillade » pour une nouvelle manifestation « Sampigny à l'heure Américaine ».

Durant tout le weekend des 24 et 25 juin, un rassemblement de voitures Américaines, tracteurs, véhicules anciens et militaires se tiendra derrière la salle Mariette VAUTRIN,

Comme à « la Grenouillade » de nombreux spectacles sur le thème de l'Amérique seront présentés (brocante, country, concerts, animations, spectacles)

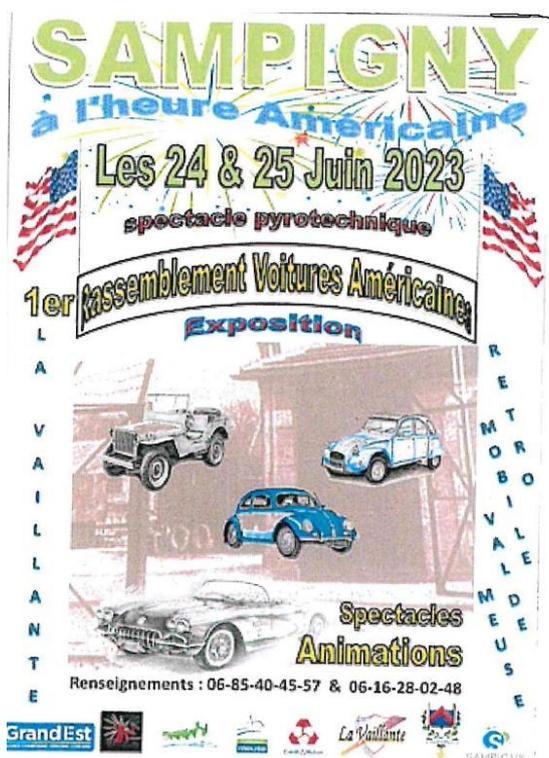
Naturellement le célèbre spectacle pyrotechnique sera tiré le samedi soir.

Le dimanche, une parade avec les véhicules sera organisée dans les villages voisins.

Un rappel de « la Grenouillade » avec la dégustation de tourtes aux grenouilles est prévu.

L'association "Les rétros mobiles du Val de Meuse" se joint à la Vaillante pour cette organisation.

Les organisateurs de l'association recherchent des personnes bénévoles pour mener à bien cette manifestation.



Renseignements :03 29 90 74 41



L'association Arte'Fact a organisé son Salon d'Artisanat d'Art de Sampigny les 19 et 20 novembre 2022.

La reconduction de cette manifestation en centre Meuse, dorénavant reconnue, est attendue des professionnels et des nombreux visiteurs. Cette manifestation marquait le début de la saison de fin d'année en proposant des créations d'exception et un choix varié. De plus, les organisateurs avaient porté leur effort sur le renouvellement de presque la moitié des exposants. La recherche de la qualité et parfois de l'excellence, telle la présence de plusieurs meilleurs ouvriers de France, restent l'approche et la ligne directrice du Salon.

Cette multitude de spécialités présentées a attiré un public rarement aussi nombreux et particulièrement satisfait et les artisans se sont montrés également élogieux sur leurs évaluations. En fait, une pleine réussite aussi bien qualitative que quantitative dans une ambiance chaleureuse.



Les travaux attendant à la salle Mariette Vautrin terminés et le soutien continu de la municipalité permettent d'envisager une évolution notable du Salon dès l'an prochain : à savoir son extension à une autre salle.

Que toutes les personnes ayant participé à cette belle réalisation soient remerciées.





Musée départemental Raymond Poincaré

6-12 Rue du Château, 55300 SAMPIGNY
Téléphone : 03 29 90 70 50

Pendant la fermeture du musée Poincaré, Bruno et Éloïse s'affairent à la mise en valeur du site !

De nouvelles plantations ont été faites sur tout le parc, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir un fleurissement printanier lors de la réouverture du musée en avril.

Les buis plantés récemment ont été taillés pour une mise en forme homogène.



Les nichoirs confectionnés lors d'un atelier avec les scolaires avaient tous été occupés, ils ont donc été nettoyés et restaurés pour les prochaines nichées.

Le site étant devenu Refuge LPO, des nichoirs pour chouette effraie et pour chouette chevêche ont été installés dans le verger et dans les combles.

Une haie de ifs va être supprimée afin de replanter des variétés plus propices à la faune sauvage et donner un aspect plus naturel.

Les Floréals qui ont eu lieu le 1er et 2 avril ont permis de donner un aperçu au public des nombreux changements dans le parc. Dommage que la météo nous ait joué un sale tour.

Côté musée, une programmation d'animation est mise en place avec beaucoup de nouveautés et d'évènements en supplément des week-ends habituels.

Rendez-vous au printemps 2023 pour plein de découvertes !!!



Une rose un espoir

L'association "Une Rose, Un Espoir ... le cœur des motards" vous informe que votre ville ou village a été retenu lors de la création des itinéraires édition 2023.

Vous avez déjà rencontré ces motards qui, le temps d'un week-end, sillonnent nos routes de campagne afin de collecter des fonds : Une Rose pour un don minimum de 2€ ...

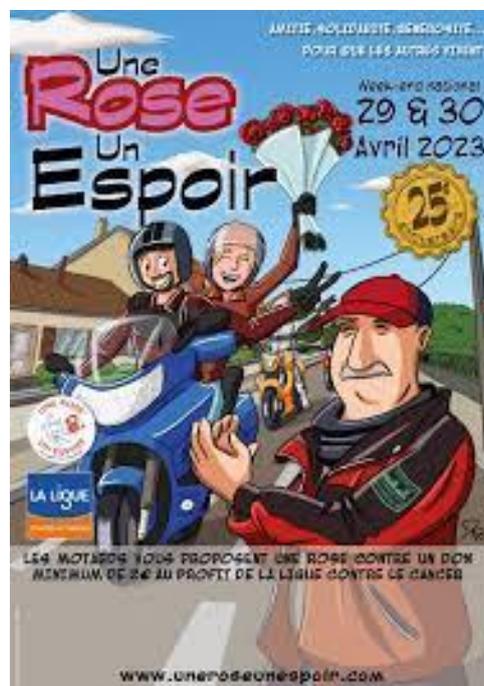
Le week-end national pour cet événement est celui des 29 et 30 avril prochain, et pour le secteur Côtes de Meuse, ce n'est pas moins de 170 villages qui sont retenus.

Nous comptons sur vous pour que la population réserve le meilleur accueil à nos motards. Cette association, créée à Coin sur Seille en Moselle par Mr Bernard BRAUN, fête cette année ces 25 ans d'existence. Et si l'on faisait mieux encore cette année ?

L'intégralité des fonds perçus est reversée uniquement à "La Ligue MEUSIENNE contre le cancer". Sa mission première consiste à financer la recherche ou apporter du confort aux malades du cancer.

Grâce à vous, l'association "Une Rose, Un Espoir" est devenue le premier donateur au profit de "La Ligue secteur MEUSE".

Les motards seront à Sampigny le samedi 29 avril après-midi.



ASSISTANTES MATERNELLES.

Nom/Prénom	Adresse	Téléphone	Nb de places temps complet
GUILLET Dyane	SAMPIGNY – 7 rue de l’Eglise	06.35.10.33.72	4 dt 1 de + 22 mois et 1 de + 3 ans
RIVIERE Valérie	SAMPIGNY – 4 rue de la Motte	03.29.90.76.44	2 de + 3 ans
MAX Alice	SAMPIGNY- 86 rue Raymond Poincaré	03.29.91.30.90 06.69.91.89.00	3 dt 2 de + 2 ans

ADRESSES UTILES

Horaires mairie

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h30
Le samedi ; 9h00-12h00

CODECOM ST MIHIEL

Place des Moines
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 19 02

Gendarmerie ST MIHIEL

15 avenue de la 40ème Division
55300 Saint-Mihiel
Ouvert le Dimanche
03.29.89.00.41

France services

Entrée rue du Palais de justice
55300 Saint-Mihiel
Tel :03 29 89 19 02

Adresse Mail : sammiellois@france-services.gouv.fr

Trésorerie de Commercy

Château Stanislas
55200 Commercy
Tel :03 29 91 46 66
Mail : t055006@dgfip.finances.gouv.fr
Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Le Jeudi de 08h30 à 12h00



Piscine de Saint Mihiel
Avenue du Général de Gaulle
55300 Saint-Mihiel

Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h00
Le samedi ; 9h00-11h30

PREFECTURE DE LA MEUSE

40 Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc
03 29 77 55 55

Permanences assistante sociale
Saint-Mihiel ; 03.29.89.12.82

L'Agence Postale de SAMPIGNY

03.29.90.02.82

Monsieur Michel COLLIGNON

Correspondant à l'Est Républicain.
Tél : 06 86 96 22 64.
Mail : vadonsamy@yahoo.fr.

Déchetterie de St MIHIEL

Route de Bar le Duc
55300 Chauvencourt
03 29 90 91 73

Heures d'ouverture :

Hiver (du 01/10 au 31/03) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H et 14H 18H
- Vendredi : 14H 18H
- Samedi : 9H 12H et 14H 18H
- Dimanche : 9H 12H

Été (du 01/04 au 30/09) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H - 14H 19H
- Vendredi : 14H 19H
- Samedi : 9H 12H et 14H 19H
- Dimanche : 9H 12H

Nouveau !

Au service des particuliers et aux Professionnels

La plateforme « HISTOLOGE » ouvre en ligne dès à présent dans le département de la Meuse. Ce site internet permet à tous de signaler une situation de mal-logement.

HISTOLOGE, service public gratuit, est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires : problèmes de sécurité, de moisissures, présence de nuisibles, absence de chauffage...

La gestion de l'habitat indigne et indécent est une des priorités d'action du préfet de la Meuse. La plateforme de lutte contre l'habitat dégradé (PFLHD), qui existe depuis plus de 10 ans en Meuse, est pilotée par Madame le Préfet et animée par la direction départementale des territoires (DDT) et regroupe plus d'une dizaine de partenaires (Agence Régionale de Santé, Caisse d'Allocations Familiales, Agence D'Information sur le Logement, Conseil Départemental, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, l'Agence Nationale de l'Habitat, la gendarmerie et la police nationale, les parquets de VERDUN et BAR LE DUC...).

Le déploiement de cette plateforme numérique renforce la réponse des services de l'État dans la lutte contre l'habitat dégradé.

HISTOLOGE vient remplacer la fiche de signalement papier et a pour objectifs de faciliter les signalements en les rendant plus accessibles et d'apporter plus de visibilité aux demandeurs dans le suivi de leur dossier.

Enfin, HISTOLOGE facilite la coopération des acteurs de la plateforme en centralisant le traitement et en apportant une réponse personnalisée aux demandeurs.



Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement, il suffit simplement de se rendre sur <https://histologe.beta.gouv.fr> via son ordinateur, smartphone ou tablette et de se laisser guider. En quelques minutes et quelques clics, par le biais de questions précises, l'occupant décrit et évalue le degré de gravité de sa situation. Il reçoit immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

Pour vous rendre sur HISTOLOGE, cliquer sur le lien <https://histologe.beta.gouv.fr>

LE PARKING POUR LES CAMPING-CAR et mise en valeur du patrimoine local

Première partie de notre action de mise en valeur et préservation du patrimoine, le parking pour 3 camping-cars vient d'être réalisé par l'entreprise Eurovia. Il reste à planter les haies et à installer les barrières entre ce parking et le terrain où sont posés les tas de bois. Le point d'eau doit également être modifié pour permettre aux véhicules de mieux faire leurs vidanges. Les prochains travaux de cette première partie seront la pose d'enrobés drainants sur le sentier du ravin, la mise en place d'escalier pour rejoindre la Rue Raymond Poincaré et l'école, puis le gayoir de la Lochère avec la démolition du vieux garage. La deuxième partie verra la remise en état des 3 lavoirs, l'éclairage du sentier du ravin et la mise place de quelques points lumineux dans le village et la finition du parking rue Abbé Laurent avec un revêtement drainant. Le stationnement sur ces parkings sera interdit aux véhicules de plus de



Financé par
l'Union européenne

3t5.

Parcours de santé



Le sentier entre la gare et la salle Mariette VAUTRIN arboré par nos agents et l'entreprise Nicolas BASTIEN de Sampigny. Une quinzaine d'arbres d'essence locale ou méditerranéenne ont été plantés récemment sur ce sentier dont la structure a été modifiée afin de disposer des bancs, des massifs floraux et ces arbres. Le choix des arbres a été décidé sur les conseils de Meuse nature environnement et en particulier un cèdre et un chêne pubescent ont été mis en place. Ces arbres originaires du sud de la France sont habitués au climat froid en hiver et à la sécheresse en été. Ils sont peut-être l'avenir de nos forêts.

Des panneaux pédagogiques présentent les origines de la voie ferrée, du canal et du château Henriette de Lorraine vont être mis en place et compléteront les informations existantes posées par Natura 2000 et seront complétés par des informations sur la faune et la flore. Ainsi le rôle pédagogique de ce sentier tiendra toute sa place.

Les boutures préparées avec les enfants de petite section de l'école du pont des Arts seront également repiquées avant les vacances.

La suite de ce sentier pédagogique consistera à rénover les lavoirs, le gayoir, à créer un verger rue Abbé Laurent et à faire la partie goudronnée du sentier du ravin qui va vers le château Poincaré.

La forêt

1) Les contraintes actuelles de la gestion forestière.

Les changements climatiques, le dépérissement de certaines essences, le risque d'incendie avec des températures supérieures à 40°, pressions liées au gibier (surpeuplement), évolution de la demande suite au contexte énergétique, tous ces éléments nous incitent à réfléchir sur la gestion de la forêt. Nous participons à des groupes de travail avec l'ONF et l'association des communes forestières.

2) L'exploitation de notre forêt

Le bois énergie local avec les affouages 620 stères, les affouagistes de Sampigny sont plus nombreux.

Le bois façonné et livré 380 stères, ce travail a été réalisé et sera livré en été par nos agents.

La fin des affouages est fixée au 15 avril pour la partie abattage, seul le fendage sera autorisé jusqu'au 20 mai, puis après contrôle des volumes par l'ONF et la mairie, le débardage sera autorisé par temps sec.

La commission des bois se réserve un délai d'un mois pour le contrôle des volumes réalisés (n'oubliez pas d'identifier vos lots).



3) La nouvelle route forestière



Réalisation d'une route forestière sur le massif de Sainte Lucie de 1,4 KM coût 88 274 HT subventionné à 70%, qui va permettre l'exploitation et la valorisation de cette partie de forêt qui était mal desservie et aussi permettre aux secours en cas d'incendie d'approcher au plus près des flammes.

**Prenons soin de notre forêt,
car elle nous protège en stockant le carbone**



Dépôt de pains, de pâtisseries , pâtés et tourtes.



La mairie a décidé, en accord avec la Communauté de Communes du Sammiellois, d'ouvrir un dépôt de pain dans un garage de l'ancienne caserne des pompiers rue Raymond Poincaré.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la SARL AUP Lorraine, M. Benjamin FEDELI, Architecte. En effet, le changement de destination des locaux (un garage devient un magasin) oblige à passer par un architecte.

Le projet est estimé à 107 000 euros HT et pourrait être subventionné à 70% par l'état (DETR) et le conseil départemental.

Le permis de construire sera déposé à la DDT dans les prochains jours, l'appel d'offre aux entreprises courant mai, et si tout va bien, les travaux d'aménagement pourraient démarrer en été.

La gestion serait confiée au nouveau boulanger de Koeur la Petite. Il embaucherait une personne qui, en plus de vendre les pains et pâtisseries confectionnés à Koeur, aurait un four sur place et réaliserait les pâtés et tourtes (produits salés) à Sampigny pour les deux magasins (koeur et Sampigny).



Photo... De classe CP 1980

